



C'EST NOUVEAU

Les fauteuils de Liffol ont leur indication d'origine géographique



Les huîtres Marennes-Oleron, le pruneau d'Agen, la saucisse de Morteau et maintenant le siège de Liffol. Le Pôle lorrain de l'ameublement bois (Plab) vient de décrocher la première indication géographique de France pour un produit non alimentaire. « Le siège de Liffol est un savoir-faire qui remonte au XVII^e siècle, explique un porte-parole. Le Ritz, le Plaza Athénée, tous les hôtels prestigieux en ont dans leur lobby. » L'Institut national de la propriété industrielle (INPI) a homologué un périmètre géographique de 165 communes autour de Liffol-le-Grand, dans les Vosges. Pour apposer le label Siège de Liffol, le fabricant de chaises ou de fauteuils doit garantir que les 13 métiers sont situés dans la zone et que chacune des 22 étapes de fabrication y est réalisée. Pour garantir la traçabilité de ces mobiliers, le Plab a prévu qu'une puce numérotée sera placée dans la carcasse du meuble. L'objectif est de contrer la concurrence étrangère, notamment polonaise.